

Rentrée 2026

Bienvenue sur le campus de Metz

Programme Grande École
Étudiants de 1^{re} année

Document mis à jour le 7 juillet 2026

Le mot du Directeur

Chèr.e.s élèves,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue aux Arts et Métiers, et plus particulièrement sur le campus de Metz.

Cette rentrée revêt une dimension particulière : nous entrons dans la trentième année de notre campus. Cet anniversaire marque à la fois le chemin parcouru et l'ambition renouvelée qui nous anime pour les années à venir.



Vous allez ainsi vivre une période de transformation importante. De grands travaux de rénovation énergétique sont engagés afin d'adapter durablement notre campus aux enjeux environnementaux. Parallèlement, des investissements pédagogiques majeurs seront déployés dans le cadre du programme Evolutive Learning Factory : rénovation de notre îlot de forge VULCAIN, arrivée d'un îlot de fabrication de composites EPITHER, Installation d'un Plastodilatometre pour les ACIERS VERTS, arrivée d'une machine d'usinage multi fonctions et de ses jumeaux numériques (projet DELAGE) et installation de l'îlot recyclage d'acier via atomisation (COFACRE).

Pour plus de 13 Millions d'euros, ces investissements renforcent nos capacités de formation et d'innovation au plus près des réalités industrielles.

Dans ce contexte dynamique, l'ensemble des équipes du campus sera pleinement mobilisé pour vous accompagner dans votre parcours et vous permettre de devenir des ingénieurs Arts et Métiers engagés, capables de relever les défis d'une industrie responsable.

Vous êtes dès aujourd'hui les talents et les futurs leaders d'une industrie responsable. Nous sommes fiers de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Je vous souhaite une excellente année universitaire, riche en apprentissages, en projets et en expériences humaines.

Très bonne rentrée à toutes et à tous !

Stéphane Fontaine

Directeur du Campus de Metz

Le campus de Metz est fermé pour les vacances d'été du lundi 20 juillet 2026 au vendredi 14 août 2026 inclus.

Les étudiants de première année seront accueillis sur le campus de Metz le lundi 31 août 2026 à partir de 8h00.

Le planning de la semaine de rentrée sera envoyé aux étudiants par mail la semaine précédant. Les activités apparaitront dans l'interface étudiante (<https://lise.ensam.eu/>) dès affectation dans un groupe d'étudiants.

Service des Formations (Scolarité)

Contacts

Valérie FOREY, responsable du service des formations

Hélène ROUYER, responsable adjointe du service et responsable de la formation initiale

FORMATION INITIALE : Alice GREGOIRE - inscriptions.metz@ensam.eu

FORMATION CONTINUE : Noémie FAIX - fip.c2ei@ensam.eu

INTERNATIONALES : Marlène JUNCAL-DEMSKI- me-relationsinternationales@ensam.eu

Accueil des élèves pour la rentrée 2026

Accueil téléphonique à partir du lundi 17 août 2026, du lundi au vendredi de : 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 : Tél : 0033 3 87 37 54 47/82/76

Mail : inscriptions.metz@ensam.eu

Procédure d'inscription pour les élèves ingénieurs

L'inscription s'effectue en ligne. Une procédure d'inscription sera consultable en ligne. L'adresse du site sera communiquée aux candidats par courriel dans le courant de l'été dès leur admission. L'inscription devra être validée le plus rapidement possible.

Pour des questions relatives aux inscriptions administratives, merci de nous contacter à partir du 17/08/2026 à cette adresse : inscriptions.metz@ensam.eu

Vous devez obligatoirement obtenir votre attestation d'acquittement de la [contribution vie étudiante et de campus \(CVEC\)](#), par paiement ou exonération avant de vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur.

Stage exécutant obligatoire

Les élèves ingénieurs de première année doivent effectuer obligatoirement un stage exécutant dans une entreprise de production. Il dure nominalelement 4 semaines. Ce stage est prévu durant l'été entre votre première et votre deuxième année (usuellement à partir du 21 juin 2027).

Nous vous conseillons, dès que vous avez confirmation de votre inscription sur le campus Arts et Métiers de Metz, de chercher des entreprises susceptibles de vous proposer un stage.

Enseignement des langues sur le campus de Metz

L'enseignement de deux langues vivantes est obligatoire. La première langue vivante est l'anglais. La deuxième langue vivante sera à choisir parmi l'offre suivante : allemand, espagnol, chinois. Il conviendra de choisir une langue vivante 2 pour renforcer votre niveau afin d'envisager une mobilité internationale. De plus amples informations vous seront transmises avant la rentrée.

Résidence

La résidence étudiante d'Arts et Métiers (Resam) est située à deux pas du Campus Arts et Métiers de Metz. Elle accueille principalement les élèves de l'école. Elle compte 281 logements individuels et 20 logements doubles. Pour en savoir plus : <http://resam-metz.org/>

L'emménagement se fait le weekend précédant la rentrée.

La procédure relative à l'inscription à la RESAM se trouve [sur le site web de la résidence](#). Vos données seront transmises à la résidence dans le but de vous pré-réserver un logement à condition que vous cochiez l'autorisation de transmission des données aux partenaires de l'école.

Attention cependant, par manque de places suffisantes, tous les étudiants de 1ère année ne pourront pas obtenir de chambre dans cette résidence.

Contact

M. Yves BECKER – Régisseur

Adresse : Résidence RESAM-METZ, 12, rue Félix Savart 57070 Metz

Tél : 03 87 37 47 00 Fax : 03 87 37 47 01 E-mail : resam.metz@gmail.com

Les résidences universitaires du CROUS

Il existe d'autres résidences à proximité de l'école : Résidence Technopôle ou Bridoux.

La demande de logement en résidence universitaire CROUS se fait en 3 étapes :

Créez un compte sur messervices.etudiants.gouv.fr

Constituez un « Dossier Social Etudiant » en ligne sur messervices.etudiants.gouv.fr

Demandez un logement : trouverunlogement.lescrous.fr

Pour en savoir plus sur :

- Les résidences : [Trouver un logement - Welcome \(univ-lorraine.fr\)](http://Trouver-un-logement-Welcome(univ-lorraine.fr))
- Les foyers (liste non exhaustive) : <http://www.etaphabitat.fr/> - <https://www.fjo-metz.org/>

L'aide au logement de la CAF

La CAF de Metz peut vous aider à payer votre loyer. Pour tout renseignement : 4 Bd du Pontiffroy 57774 Metz-Cedex 9 [Caf : estimer son droit aux allocations logement et calculer son montant \(Simulateur\) | Service-public.fr](#)

Equipement informatique

Il vous est conseillé de disposer :

- D'un ordinateur (préférentiellement sous Windows)
- D'un casque audio pour visioconférence

En cas de défaillance de votre ordinateur, vous pourrez utiliser l'un des postes de l'établissement (selon disponibilités), ou bénéficier d'un prêt d'ordinateur mis à disposition par la région Grand Est.

Logiciels et licences

Les logiciels métiers pourront être exécutés à distance sur des serveurs dédiés (il est inutile d'acquérir à vos frais un ordinateur à hautes performances).

Cependant, les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, installer sur leur ordinateur certains logiciels gratuits. Par exemple, les cours de mathématiques et informatique nécessiteront l'utilisation de la distribution Python v3.10.9 Anaconda 2023.03

(<https://www.anaconda.com/>) et du logiciel R v4.4.1 (<https://pbil.univ-lyon1.fr/CRAN/>).

Votre statut d'étudiant Arts et Métiers vous permettra d'accéder à des licences gratuites de la suite Office 365 de Microsoft : il est inutile d'acquérir une licence par vous-même.

Connexion internet

Il est recommandé de disposer d'une connexion Internet.

Tous les résidents de la RESAM peuvent bénéficier de l'internet proposé par une association d'élèves nommée I-RESAM. Vous pourrez bénéficier de l'accès à Internet en filaire et en WiFi, même si le filaire sera à privilégier pour obtenir un meilleur débit.

Une prise Ethernet est disponible dans toutes les chambres. Le tarif vous sera indiqué.

En début d'année, des créneaux seront ouverts afin que les élèves puissent souscrire à cette offre. Il suffit d'une carte d'identité et de remplir des formulaires fournis sur place.

Si vous décidez ou si vous êtes contraints de loger à l'extérieur de la RESAM, veillez à vous assurer que vous pouvez vous connecter facilement et durablement à Internet pour suivre les cours. Si vous envisagez de partager une connexion avec votre abonnement téléphonique, assurez-vous que vous disposez d'un volume de données mensuel suffisant (un mois de cours à distance représente entre 60 et 100 Go).

Transports

Si vous arrivez par le train, sachez qu'une ligne assure la liaison entre la gare SNCF et l'école : Mettis B direction Hôpital Mercy ➡ descendre à la station « ARTS ET METIERS ».

Restauration

Restaurant Universitaire Le MetzIn, voisin de l'école

La ligne self est ouverte de 11h30 à 13h30

Il n'y a pas de restauration le weekend.

[Resto U' Metz'In - Crous Lorraine \(crous-lorraine.fr\)](http://crous-lorraine.fr)

Restaurant Universitaire au Technopôle à proximité de l'école

Horaires : à partir de 11h30 le midi et 18h30 le soir

Brasserie : à partir de 11h30

L'**UFR MIM**, situé en face de l'école, dispose également d'une **cafétéria** accessible à tous les usagers du site qu'ils soient, réguliers ou ponctuels.

La cafétéria est ouverte de 7h30 à 16h00

Les espaces de restauration sont ouverts du lundi au vendredi hors période de vacances universitaires.

Modes de règlement : Carte étudiant (Izly) OU carte bancaire uniquement

Médical

Vous passerez une **visite médicale obligatoire** en cours d'année, nous en ignorons encore les dates. Vous devrez avoir en votre possession votre carnet de santé.

Le **Service de Santé Etudiante**, espace de prévention, accessible à tous, pourra vous apporter des réponses adaptées à vos attentes tout au long de votre année (consultations gratuites et confidentielles, bilan et conseil social...). Une équipe pluridisciplinaire accueille les étudiants tout au long de l'année universitaire et leur propose l'accès à un certain nombre de prestations de santé.

Choix du médecin traitant : pour une consultation chez un médecin généraliste conventionné au tarif de 26.5 €, vous devez l'avoir déclaré comme médecin traitant. Si vous ne l'avez pas déclaré comme médecin traitant, vous serez hors du parcours de soins coordonnés.

https://www.ameli.fr/sites/default/files/formualires/132/s3704_0.pdf

Hygiène et sécurité

La sécurité est l'affaire de tous. Chacun doit se préoccuper de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Pour cela, il convient de respecter les consignes de sécurité et de s'informer des bonnes pratiques de travail et des dispositions à prendre pour réduire le risque d'accident.

La réalisation des travaux pratiques en atelier exige une tenue vestimentaire et des équipements spécifiques :

- une veste et un pantalon de travail en coton,
- une paire de chaussures de sécurité,
- une paire de lunettes de protection,
- une paire de gants en cuir,
- une protection auditive.

Pour les travaux pratiques effectués en salles de cours spécialisées (électrotechnique, structure, mécanique des fluides...), la tenue se compose soit d'une blouse de travail en coton unie, soit de la veste et du pantalon de travail.

Les combinaisons sont à proscrire. La tenue ne doit porter aucun signe d'identification d'entreprise.

Si vous devez acheter votre équipement, sachez que les élèves organisent chaque année à la rentrée un achat groupé auprès d'un fournisseur de l'école. Le prix de revient de la veste et des chaussures de sécurité est d'environ 45 €. Les lunettes de protection ainsi que les protections auditives ne sont pas incluses.

Une information détaillée concernant l'Hygiène et la Sécurité vous sera présentée durant la semaine de rentrée sur le campus de Metz ainsi que les essayages d'EPI (équipement de protection individuelle).